

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION
D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SITE WEB
POUR LA CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE DE L'UEMOA**

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a inscrit dans son programme d'activités 2010, la mise en place d'un site Web pour la chambre consulaire régionale de l'UEMOA.
2. Dans ce cadre, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine lance le présent avis d'appel à manifestation d'intérêts en vue de constituer une liste de bureaux d'études susceptibles de faire des propositions de services.
3. Les bureaux d'études intéressés par le présent avis sont invités à faire acte de candidature. Les documents et informations à fournir sont les suivants
 - ✓ Une fiche de présentation de la structure (domaine d'expertise et ressources, brochures, plaquette, etc.) ;
 - ✓ Les références récentes et pertinentes concernant l'exécution de contrats analogues, l'expérience dans des conditions semblables avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution et de réalisation, etc. ;
 - ✓ La liste, les compétences et les attributions du personnel clé à affecter à la mission accompagnées de leur CV.
4. Le bureau d'études aura pour mission de :
 - ✓ Concevoir un site internet dynamique, interactif, facile d'utilisation, permettant, d'une part un accès facile au répertoire des entreprises de l'espace UEMOA, et aux informations relatives à la CCR et à son fonctionnement ainsi qu'aux textes rentrant dans le cadre de ses attributions, tant pour les Membres de la CCR, que pour les visiteurs externes.
 - ✓ Le site répondra aux caractéristiques suivantes :
 - être flexible et facile à mettre à jour ;
 - le gestionnaire du site doit pouvoir éditer les pages, changer les menus et modifier la structure, quand c'est nécessaire ;
 - Intégrer une fonction de recherche dans le contenu à partir de mots clés ;
 - le contenu et la présentation graphique du site web s'inspirera de la charte graphique adoptée par l'UEMOA ;
 - prévoir une consultation payante de certains contenus du site (consultation du répertoire des entreprises par exemple).
 - ✓ Réserver un nom de domaine du site pour la CCR.
 - ✓ Référencer le site sur les moteurs de recherche du web.

- ✓ Effectuer la mise en ligne effective du site et de tout le contenu sous forme de base de données.
 - ✓ Mettre en place la base de données.
 - ✓ Former le personnel de la CCR et d'autres personnes concernées à l'utilisation/actualisation du site.
 - ✓ Elaborer un plan de mise à jour du contenu du site par la CCR.
5. La durée de la mission est de quatre vingt dix (90) jours calendaires.
6. Le Bureau d'études sera sélectionné conformément aux règles de procédures de la Commission de l'UEMOA.
7. Les dossiers de manifestation, rédigés en langue française et portant la mention «**Manifestation d'intérêts pour la sélection d'un bureau d'études en vue de la mise en place d'un site Web pour la chambre consulaire régionale de l'UEMOA** » doivent parvenir au plus tard **le 23 Mars 2010 à 12H**, heure locale sous pli fermé en quatre exemplaires (un original plus trois copies) à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA
380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso
Tél. : (226) 50-31-88-73 à 76 - Fax : (226) 50-31-88-72
Email : commission@uemoa.int

8. Pour toute information complémentaire au sujet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt, les soumissionnaires intéressés s'adresseront au Département des Services Administratifs et Financiers de la Commission de l'UEMOA

Personnes à contacter :

- **Madame Liliane KOFFI** – Tél : (226) 50 50 12 16
Email : lkoffi@uemoa.int
- **Monsieur El hadj Malick SOUMARE** – Tél. : (226) 50 32 87 72
Email : esoumare@uemoa.int

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études n'implique aucune obligation de la part de la Commission de l'inclure sur la liste restreinte.

**Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation
Le Directeur de Cabinet par Intérim**

Adèle CONGO KABORE